

Manifeste

Le droit à l'architecture

Parce que la terre est la première émotion esthétique,
Parce que la ville est source d'épanouissement culturel,
Parce qu'avoir un toit est la première dignité,

La création architecturale est d'intérêt public.

Parce qu'il faut que l'intérêt général préside à l'aménagement de l'espace,
Parce qu'il faut, pour nos concitoyens, donner un sens à leur territoire,
Parce qu'il faut des métropoles solidaires et respectueuses de l'environnement,
Parce qu'il faut ménager le territoire, préserver les zones fragiles, le littoral, et protéger la biodiversité,
Parce qu'il faut faire vivre les franges urbaines sans les satelliser,
Parce qu'il faut accorder la même attention à tous les territoires,
Parce qu'il faut développer une poétique de la ville à l'échelle métropolitaine,

La création architecturale est d'intérêt public.

Parce que les villes doivent réconcilier au lieu de diviser,
Parce que les lieux de diversité sociale enracinent les valeurs de la République,
Parce que la réhabilitation des quartiers est préférable à leur destruction violente,
Parce que seule une forte implication des services publics peut aider les quartiers en difficulté,
Parce que nos villes doivent offrir la possibilité d'un habitat adapté aux besoins
et ressources de chacun tout au long de la vie,
Parce qu'il faut rendre la densité désirable en conciliant les aspirations de nos concitoyens
avec les exigences sociales,
Parce que les valeurs du développement durable engagent une architecture responsable,
Parce que les villes doivent être la fierté de leurs habitants,

La création architecturale est d'intérêt public.

Parce que le logement tisse le lien social,
Parce que l'accessibilité du logement est essentielle à son usage,
Parce que l'esthétique de l'habitat est un droit pour tous,
Parce qu'il faut donner une deuxième vie aux lotissements existants,
Parce que le logement doit être un lieu de créativité et d'innovation pour chacun,

La création architecturale est d'intérêt public.

Parce que l'étalement urbain gangrène le territoire,
Parce que les aménageurs publics abandonnent leur responsabilité à la promotion privée,
Parce que la spéculation foncière est un fléau,
Parce que les règlements prennent le pas sur le projet,
Parce que la place de la conception se réduit comme peau de chagrin,

L'architecture est en danger.

www-architectes.org